

Foyer d'ESPRIT

Les frais annuels pour l'hébergement au foyer d'ESPRIT au titre de l'année universitaire 2026/2027 s'élèvent à :

COMMODITES	MONTANT TTC	1 ^{ERE} TRANCHE A L'INSCRIPTION	2 ^{EME} TRANCHE AVANT LE 15/01/2027
Chambre double	3 350	1 675	1 675
Appartement pour 4 personnes : S+1	3 450	1 725	1 725
Appartement pour 6 personnes : S+2	3 450	1 725	1 725

Ces frais couvrent les prestations suivantes : logement en chambre double, un réfrigérateur par binôme, un chauffage central, accès à l'internet haut débit, etc.

Une caution doit être versée en même temps que le premier versement. Elle est restituée à la fin de l'année scolaire si aucun dégât n'a été causé par le résident concerné.

PIECES A FOURNIR EN LIGNE

- Photo d'identité.
- Copie CIN ou passeport.
- Attestation d'inscription (à ESPRIT ou à ESPRIT Prépa).
- Contrat de location Bloc 1 signé (ESPRIT).
- Contrat de location Bloc 2 signé (résidence garçons uniquement).

- Certificat médical attestant de la capacité à vivre dans le foyer.
- Coupon à détacher à la fin du règlement intérieur, après l'avoir soigneusement lu et signé.

REGLEMENT DU LOYER ANNUEL

- Foyer I : 3 350 DT + 335 DT de caution — paiement en ligne via la rubrique « Paiement et Intranet », ou envoi du reçu scanné via <https://esprit-tn.com/ESPOnline/Online/Login.aspx>.
- Foyer II (résidence El Amen) : 3 450 DT + 345 DT de caution — paiement en ligne via la rubrique « Paiement et Intranet », ou envoi du reçu scanné via <https://esprit-tn.com/ESPOnline/Online/Login.aspx>.

NB : Bien prendre connaissance du contenu des clauses du règlement intérieur, notamment l'engagement pour l'année universitaire sans possibilité de résiliation, sauf en cas de retrait d'inscription.

Le règlement intérieur : en prendre connaissance, remplir le coupon à la fin, puis l'envoyer avec les pièces composant le dossier.